

Procès-verbal de la séance de l'assemblée des associés

de la société à responsabilité limitée Srl

Présence : M. / Mme, titulaire de part(s) de CHF

M. / Mme, titulaire de part(s) de CHF

L'assemblée est présidée par l'associé(e) Il est précisé

en outre que M. / Mme fonctionnera en qualité de secrétaire.

L'assemblée des associés adopte l'ordre du jour suivant :

- Approbation de cession de part(s) sociale(s).
- Radiation de gérant(s).
- Nomination de gérant(s).

1. Approbation de la cession de part(s) sociale(s)

Le président soumet à l'assemblée générale un contrat de cession de part sociale intervenue ce jour sous seing privé, document au terme duquel M. / Mme a
vendu à M. / Mme ses parts de CHF.....

A la suite de cette cession, M. / Mme devient titulaire de
parts de CHF

Après lecture de cet acte, l'assemblée approuve la cession unanimement.

2. Radiation de gérant

Suite à la cession de part sociale, M. / Mme donne sa démission en
qualité de gérant(e), sa signature sera donc radiée du registre du commerce.

3. Nomination de gérant

M. / Mme est nommé(e) gérant(e) avec signature (veuillez
préciser).

**SI LA SOCIETE EST COMPOSEE DE PLUSIEURS GERANTS, UN PRESIDENT DOIT ÊTRE
NOMME**

M. / Mme est nommé(e) gérant(e) président (e) avec signature (veuillez
préciser).

Sans autre objet à l'ordre du jour, l'assemblée est close par le président de séance.

Lieu et date :

Signatures :

.....
Le président de séance

.....
Le secrétaire de séance